

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SIXIÈME ANNÉE. — 1877-1878

N° 2

COMPTE-RENDU DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX
—
1879

SÉANCE DU 10 JANVIER 1878

PRÉSIDENTE DE M. L. CUSIN

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. V.-Morel, et sa rédaction adoptée.

M. CUSIN, en prenant possession du fauteuil de la présidence, adresse quelques mots qui ont trait à son prédécesseur. Il rappelle à l'assemblée avec quelle exactitude, quelle aménité et quel savoir M. le docteur Perroud a présidé nos séances ; avec quel dévouement il s'est consacré à donner à toutes nos décisions la suite qu'elles comportaient. Le nouveau président déclare qu'il s'efforcera de suivre les exemples qui lui sont si heureusement donnés par ses prédécesseurs : MM. Debat, Saint-Lager, Sargnon et Perroud et qui ont conduit notre jeune Société à une situation prospère. Pour tendre à cette fin désirable il demande à tous ses collègues leur bienveillante coopération.

M. le président propose à l'assemblée de voter l'expression bien sincère de ses remerciements à M. Perroud et demande que ce vote soit inséré au procès-verbal.

M. Cusin entretient ensuite la Société des *Cours de botanique élémentaire* qu'elle a inscrits dans son programme et que plusieurs de ses confrères ont professés les années précédentes. MM. Debat et Magnin étant dans l'impossibilité de les continuer cette année, M. Cusin, sur la demande unanime des sociétaires présents, consent à faire pendant cet hiver des *Leçons de botanique* pour préparer aux herborisations.

M. le président annonce ensuite deux nouvelles présentations.

Correspondance :

1° Lettre circulaire du ministère de l'instruction publique demandant un état de la bibliothèque de la Société ;

2° Lettre de M. Bureau, secrétaire-général de la Société botanique de France accompagnant l'envoi de vingt-six exem-

plaires du compte-rendu de la session de Lyon, destinés à ceux de nos confrères qui y ont pris part.

La Société a reçu :

- 1° *Bull. de la Soc. d'études des sciences natur. de Nîmes*, nov. 1877 ;
2° *Feuille des jeunes naturalistes*, 1^{er} janvier 1878 : Aperçu sur la Flore du Hohneck.

Communications :

REMARQUES SUR QUELQUES ESPÈCES DE MOUSSES PEU
COMMUNES OU ÉTRANGÈRES A NOTRE RÉGION,

par M. **L. DEBAT.**

Depuis notre dernière réunion j'ai reçu, soit de M. Geheeb, soit de M. Philibert, des envois assez importants de Mousses. Je vais vous soumettre les échantillons de la plupart des espèces envoyées, en me bornant à quelques courtes observations sur les plus intéressantes d'entre elles.

Voitia nivalis. — Appartient à la section des Mousses chez lesquelles l'opercule ne se détache pas de la capsule ; par la grandeur de ses tiges, la longueur du pédicelle, la forme de la capsule à col très-apparent, cette Mousse est la plus remarquable entre les Cleistocarpes européennes.

Rhabdoweisia fugax. — Se rapproche des *Weisia* dont il se distingue pourtant par la capsule striée, même avant la maturité.

Trematodon ambiguus. — Dicranacée à capsule fusiforme, à col mince et allongé. L'échantillon qui vous est présenté vient de l'Amérique septentrionale, mais l'espèce a été rencontrée en France, bien qu'elle y soit très-rare.

Dicranum longifolium et *Dicranum Sauteri*. — Sont-ils bien distincts spécifiquement ? M. Boulay les considère comme deux formes de la même espèce ; il est certain, en effet, qu'à première vue, comme après analyse, ces deux Mousses se ressemblent beaucoup. Il n'est guère possible de signaler qu'une différence dans la largeur de la côte.

Dicranum falcatum. — Cette Mousse, que j'ai reçue de Chamonix, est très-facile à reconnaître à la courbure de ses feuilles.

Dicranum spurium. — Appartient à la section des ondulés. Il offre un port très-caractéristique. Chacune de ses innovations

se développe en une espèce de bourgeon renflé; ses feuilles sont beaucoup plus larges que celles de ses congénères; c'est une espèce qu'on distingue au premier coup-d'œil quand on l'a déjà vue.

Trichostomum Philiberti. — Espèce nouvelle découverte par M. Philibert; se rapproche du *T. crispulum*; mais elle est monoïque et n'a pas l'extrémité des feuilles en capuchon. Malgré ces différences assez importantes, M. Renauld ne croit pas à la valeur spécifique de cette Mousse.

Barbula Hornschuchiana. — Ressemble beaucoup au *B. unguiculata*; mais les feuilles ont les bords fortement roulés comme dans le *B. revoluta*.

Fissidens pusillus. — Bien dénommé si on considère sa petitesse. Le caractère le plus curieux de cette jolie Mousse est d'être tantôt dioïque, tantôt monoïque ou synoïque.

Ceratodon chloropus. — Appartient à la région méditerranéenne, a les feuilles très-papilleuses, raides et à large côte.

Barbula fragilis. — Cette espèce qui était inconnue en France a été signalée dans les Pyrénées par M. Renauld. Bien que stérile, elle est remarquable par son port et ses feuilles raides et fragiles.

Syntrichia alpina. — M. Philibert en a découvert une nouvelle station aux environs de Saint-Martin-Lantosque, dans les Alpes-Maritimes. Vous avez sous les yeux, pour établir la comparaison, les spécimens que j'ai rapportés du col des Montées, près l'Argentière (Haute-Savoie).

Amphoridium viridissimum. — Espèce rare et malheureusement en général stérile.

Schistostega osmundacea. — L'organisation si singulière de cette espèce la signale à l'attention des bryologues; elle est à rechercher dans notre bassin. On a signalé sa présence assez fréquente dans les basses Vosges, et çà et là dans l'Aude, la Haute-Vienne, les Pyrénées.

Bryum provinciale. — En beaux échantillons bien fructifiés. Cette Mousse avait été confondue dans le *Bryologia Europæa* avec le *Br. canariense* sous le nom de *Br. Billarderi*. M. Philibert est le premier qui, en constatant sa monoïcité, a opéré la distinction.

Bryum Klingraeffii. — C'est une réduction en quelque sorte du *Br. erythrocarpum*. On ne le connaît pas en France. Nous

croignons cependant qu'un échantillon recueilli à Belledonne et que nous possédons pourrait bien lui appartenir.

Aulacomnium turgidum. — Étranger à la France, comme le précédent. Le beau développement de cette Mousse ne permet pas de croire qu'elle ait pu échapper aux recherches. Il ne faut pas toutefois désespérer de la rencontrer.

Oreas Martiana. — Également inconnue en France. La plante a le port du *Catocopium nigritum*; mais la forme de la capsule l'en distingue à première vue.

Bartramia stricta. — Beaux exemplaires fructifiés venant du Midi. Je vous ai signalé sa présence aux environs de Lyon; mais la station est devenue infertile. Du moins je ne l'ai plus retrouvée.

Timmia bavarica. — Pour M. Schimper, c'est simplement une var. du *T. megapolitana* à feuilles dentées seulement au sommet.

Pogonatum capillare. — C'est en quelque sorte un diminutif du *P. urnigerum*; commun sur les bords des ruisseaux en Laponie et dans l'Amérique septentrionale.

Neckera complanata. — Cet échantillon d'une Mousse, si fréquente dans notre région, est remarquable par la présence des capsules. Nous ne l'avons jamais rencontrée que stérile.

Anomodon apiculatus. — Espèce qui n'a pas été encore signalée en France. Pour le développement, elle n'est pas inférieure à notre *A. viticulosus*; mais elle a les feuilles apiculées.

Brachythecium lætum et *Brachythecium Geheebii*. — Ressemblent tous les deux au *Br. salebrosum*, et conséquemment ont un faciès assez semblable. Mais le pédicelle est lisse chez le premier, rude chez le deuxième.

Amblystegium confervoides. — Espèce calcicole à tige, rameaux et feuilles très ténus.

Hypnum Breidlerii. — Cette belle Mousse qui diffère de l'*Hypnum cordifolium* par ses feuilles plus larges et sa ramification pinnée, et du *giganteum* par ses fleurs monoïques, est étrangère à la France.

A cette liste déjà longue j'ajouterai quelques-unes des espèces exotiques que je dois à l'obligeance de M. Geheeb.

Voici l'énumération des principales. Plusieurs, comme le nom vous l'indiquera, appartiennent à des genres représentés dans notre Flore locale :

Leucobryum sanctum.
 Ceratodon stenocarpus.
 Neckera Comoræ.
 — exserta.

Pylaisea intricata.
 Pilotrichella pseudo-imbricata.
 — chrysonoura.
 Papillaria Kerma.

Dans son *Conspectus generum muscorum*, A. Jaeger place les deux derniers genres dans une section de la tribu des *Neckera-cées*. La disposition distique des feuilles autorise en effet ce classement. D'un autre côté, la disposition des rameaux, et spécialement dans le genre *Papillaria*, la forme et l'insertion des feuilles, la configuration du tissu cellulaire et la présence de papilles assez nombreuses, au moins à la partie inférieure, les rapproche soit des *Antitrichia*, soit des *Anomodon*. Les échantillons que je possède étant dépourvus de fruits, je ne puis avoir la prétention de me prononcer sur cette question de classification.

Je termine en indiquant quelques autres espèces de diverses provenances.

M. Payot (de Chamonix) a découvert aux Aiguilles-Rouges une station du *Webera Ludwigii* var. *elongata*. Le *Webera Ludwigii* diffère notablement du *W. commutata*, si fréquent à la base des glaciers du Mont-Blanc, et que les auteurs du *Bryologia europaea* n'avaient pas distingué du véritable *W. Ludwigii*.

M. Chatelain (de Faverges), un de nos membres les plus zélés, m'a envoyé de beaux exemplaires de *Leptotrichum glaucescens*, si remarquable par le dépôt lichénoïde qui recouvre ses rameaux, et un *Hypnum* que j'ai déterminé comme *H. arcuatum*, détermination qui m'a été confirmée depuis par M. Renault. J'ai reçu du même collègue des échantillons de l'*Hypnum falcatum* var. *fluctuans* Elle est facile à reconnaître à la destruction du limbe foliaire avec conservation de la côte; ce qui donne à la plante un aspect hérissé tout spécial. M. Boulay en fait une espèce sous le nom de *H. virescens*. Elle croît dans l'eau ou sur les pierres inondées.

M. VIVIAND-MOREL donne lecture des deux notes suivantes :

EXEMPLE D'INFLORESCENCE ANTICIPÉE OU PROLEPTIQUE,
par M. **VIVIAND-MOREL.**

On appelle ainsi des inflorescences qui, se développant habituellement sur des rameaux spéciaux de l'année précédente, se produisent accidentellement au sommet d'un scion de l'année même.

Le cas que je présente est compliqué de duplicature. Je l'ai observé sur une variété de Poirier bien connue, *la belle Angevine*. Lorsque j'ai récolté l'échantillon, l'arbre portait des fruits assez gros.

L'inflorescence, comme on peut le voir, est réduite à une fleur qui est semi-double.

De Candolle, comme on sait, a classé les fleurs doubles sous trois divisions : la première comprend les *Fleurs pétalodées*, dont les bractées, les sépales, les étamines ou les carpelles se changent en pétales ; la deuxième, les *Fleurs multipliées* qui résultent de la répétition du verticille pétalique ou de l'accroissement surnuméraire des pièces du verticille corollin ; le troisième groupe renferme les *Fleurs permutées*, par exemple les *Synanthérées*, dont les fleurons se changent en demi-fleurons.

Il y a trois modes de transformation des étamines en pétales :

1° Le filet peut se transformer seul et l'anthere persister ;
2° l'inverse peut avoir lieu ; 3° les filets et les anthers se métamorphosent à la fois.

Dans l'exemple que je vous montre la fleur est pétalodée ; un certain nombre d'étamines se sont complètement changées en pétales ; ce que l'on reconnaît d'abord à la diminution du nombre des étamines, en second lieu à l'alternance des pétales supplémentaires avec les pétales ordinaires.

EXEMPLE DE NANISME CHEZ UN PIED D'*ARABIS THALIANA*,
par M. **VIVIAND-MOREL.**

Moquin-Tandon a emprunté à la tératologie animale les noms de *Nanisme* et de *Géantisme* pour désigner les variétés par diminution ou par augmentation du volume général.

J'admets la définition en substituant au mot de variété celui de variation. Le sens de ce mot variété n'a rien à faire avec des monstruosité. Un nain n'est pas une variété, mais un individu déformé.

Frederic Kirschleger, dans son *Essai historique de la Tératologie végétale*, laisse de côté ces différents cas de monstruosité, parce que fixer une limite entre la variété et la monstruosité lui paraît une opération délicate et difficile.

Cela est vrai dans bien des cas ; cependant le *Nanisme* est bien apparent chez l'individu que je vous présente.

Ce n'est pas une forme naine de l'*Arabis Thaliana*. Je l'ai récoltée au milieu de plus de cinquante individus, dans un endroit très-restreint, où j'herborise chaque année et où jamais je n'ai vu de forme naine de cette espèce. Comme c'est une plante annuelle, il est certain qu'elle n'aurait jamais atteint un plus fort développement, ayant été récoltée presque à maturité.

Les échantillons normaux mesurent environ 25 centimètres ; l'échantillon nain n'a que 5 centimètres de hauteur.

La séance est levée.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1878

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance :

1° Lettre de la Préfecture annonçant le vote d'une allocation de 500 fr. par le Conseil général ;

2° Lettre de la Préfecture annonçant l'autorisation d'instituer un cours de botanique dans la salle des Sociétés savantes, au Palais-des-Arts.

Ouvrages reçus :

- 1° *Bull. de la Soc. d'études des sciences natur. de Nîmes*, n° 12, déc. 1877
- 2° *Bull. de la Soc. d'hist. natur. de Toulouse*, 11^e année, 2^e fascicule ;
- 3° *Revue savoisiennne*, 1877, n° 12 ;
- 4° Prospectus d'une *Flore de la Suisse et de la Savoie* par le Dr. L. Bouvier.

MM. SAINT-LAGER et BOULLU donnent des renseignements sur ce dernier ouvrage.